



**COMMISSION « VILLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE » DE L'AIMF
ATELIER DE MARRAKECH
Du 29 au 31 octobre 2019**



**SYNTHESE
LES DEMARCHES PARTICIPATIVES**

Sommaire

1	Préambule	4
1.1	La Commission « Villes et Développement durable »	4
1.2	L'atelier de Marrakech	4
2	Programme	5
2.1	Organisation	6
2.2	Participants	7
3	Ouverture et cadrage	8
3.1	Ouverture de l'atelier	8
3.2	Cadrage sur la participation à Marrakech	8
3.2.1	Présentation sommaire de l'INDH	8
3.2.2	Réflexions et questionnements	9
3.3	Evaluation et processus type	9
3.4	Synthèse des réflexions de la matinée	9
3.4.1	Approches et démarches	9
3.4.2	Participation et démocratie	9
4	Etude de cas	10
4.1	Etude de cas 1	10
4.1.1	Projet de requalification du quartier El Mellah	10
4.1.2	Lions club les Oliviers de Marrakech	11
4.2	Etude de cas 2	11
4.3	Etude de cas 3	12
4.4	Etude de cas 4	13
5	Synthèse et conclusions	13
5.1	Observations transversales	13
5.2	Remarques générales issues des débats	14
5.3	Synthèse	14
6	Suite des travaux de la Commission	15
6.1	Bilan de l'atelier	15
6.2	Gestion de la commission « villes et développement durable »	15
6.3	Atelier 2020	15
7	Annexes	
7.1	Termes de référence	
7.2	Grille d'analyse	
7.3	Coordonnées des participants	

1. Préambule

1.1 La Commission « Villes et développement durable »

Depuis 2008, la Ville de Lausanne préside la Commission « Villes et Développement durable » de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)¹. L'objectif général de la Commission est de favoriser au sein de l'AIMF, l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement. Cette Commission représente pour chacun de ses membres une occasion de réfléchir à ses propres pratiques, de partager le savoir-faire qui se trouve dans les divers services de son administration et de découvrir d'autres usages et cultures.

Pour encourager et soutenir les villes qui se lancent dans une démarche de développement durable, la Commission se pose comme un facilitateur en réunissant élus, techniciens et experts d'horizons différents pour leur permettre de développer un dialogue autour des enjeux de la ville. La Commission se réunit régulièrement pour échanger autour d'un thème urbain et décider des lignes à développer dans son programme.

En 2016, la Commission a pris une nouvelle orientation puisqu'elle a décidé de suivre les villes membres signataires de la Convention des Maires en Afrique Subsaharienne (COM-SSA) bénéficiant du financement de la Commission européenne pour une durée de trois ans. Les projets de ces villes qui sont soutenus par la Commission européenne visent à assurer aux populations l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne, ainsi que de s'adapter aux effets du changement climatique. Ces villes sont Abomey et Bohicon, Dakar, Lubumbashi et Nouakchott. La Commission suivra ces villes dans la mise en œuvre de leur projet, ce qui permettra aux autres villes membres de bénéficier de l'expérience acquise au sein de ces « laboratoires vivants ».

Les ateliers de la Commission sont des éléments importants du travail de la Commission car ils permettent de mettre en présence des participants aux profils et aux compétences complémentaires. Avec l'appui d'experts, les débats permettent de confronter des réalités différentes et de mutualiser les expériences des uns et des autres.

1.2 L'atelier de Marrakech

Ce document retrace le déroulement et les travaux de la Commission lors de l'atelier de Marrakech qui a eu lieu du 29 au 31 octobre 2019.

La thématique choisie fait suite aux travaux qui ont eu lieu à Lausanne les 24 et 25 juin 2019 sur le thème des démarches participatives. Cette rencontre placée sous l'angle du partage d'expériences a permis aux participants d'échanger et de tirer de premiers enseignements.

L'atelier de Marrakech a été l'occasion de se pencher de manière plus approfondie sur des projets à Marrakech, d'échanger avec les porteurs de projets, de visiter des projets réalisés et de discuter de cas concrets.

L'atelier s'est structuré en 3 temps :

- L'ouverture de l'atelier avec des éléments de cadrage local et théorique ;
- Les présentations et visites de 4 projets ;
- La clôture de l'atelier sous forme de synthèse et débat transversal sur les 4 projets.

¹ AIMF : <http://aimf.asso.fr>

2. Programme

Lundi 28.10		Intervenant.e.s	Lieu
<i>Après-midi</i>	Arrivées à Marrakech		
<i>Soir</i>	<i>Repas</i>		Villa Janna
Mardi 29.10			
8 :15	Départ de la Villa Janna		
9 :00	Ouverture de l'atelier : introduction et déroulement de l'atelier	M.	Hôtel de Ville
9 :15	Présentation de la Ville de Marrakech en termes de participation dans le cadre des projets urbains	M. Abdelkrim KHATIB	
10 :00	<i>Pause-café</i>		
10 :15	Démarches participatives dans le cadre de projets urbains en Suisse : outils et processus	Mme Marie SAGNIERES	
10 :45	Cadrage sur la participation au Maroc	M. Ali BOUABID	
11 :15	Atelier « co-construction d'un portrait-robot de la participation » : mise en place d'une boîte à outils et d'un processus-type pour l'analyse	En plénière	
12 :30	<i>Repas</i>		
14 :00	Division en 2 groupes : présentation et visite d'une étude de cas		
	Projet 1 : Quartier El Mellah et Place Kzadria Centre multidisciplinaire Mansour Dahbi		Hay Es- Salaam Médina
	Projet 2 : Complexe social pour la femme et l'enfant		Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali
17 :00	Retour à la Villa Janna		
19 :00	<i>Dîner- spectacle, soirée officielle</i>		En ville

Mercredi 30.10

9 :00	Mise en commun, analyse et leçons des projets 1 et 2	En plénière	Villa Janna
10 :00	Division en 2 groupes : présentation et visite d'une étude de cas		
	Projet 3 : Terrain de proximité Salle couverte de Jambaze au pôle citoyen de M'Hamid		Arrondissement de Ménara
	Projets 4 : Centre de formation et de qualification dans les métiers de l'artisanat		Arrondissement Médina, Quartier Kbour Chou
13 :30	<i>Repas</i>		
15 :00	Visite guidée en bus de la Ville nouvelle		
17 :30	Mise en commun, analyse et leçons des projets 3 et 4		Villa Janna
19 :00	<i>Dîner et soirée astronomique</i>		

Jeudi 31.10

8 :15	Départ de la Villa Janna		
9 :00	Analyse transversale et synthèse des résultats de l'atelier	En plénière	
11 :00	<i>Pause-café</i>		Hôtel de Ville
11 :30	Clôture de l'atelier	M. le Maire	
12 :30	<i>Repas</i>		
<i>Après-midi</i>	Libre		

2.1 Organisation

Le lundi 28 octobre au bureau du Directeur général des services de la Mairie de Marrakech s'est tenue une réunion d'ajustement des préparatifs de l'atelier entre M. Abdelkrim El Khatib, ses proches collaborateurs-trices et Mmes Marie Sagnières, Eva Beney et M. Driss Merzaby.

Il s'est agi de préciser les éléments du programme, en particulier les questions logistiques entre la villa Janna, l'Hôtel de ville et les lieux des visites.

Cette réunion est l'aboutissement des travaux préparatoires qui ont eu lieu au mois d'octobre entre la Ville de Marrakech, la Ville de Lausanne et les experts chargés de l'accompagnement de l'atelier.

2.2 Participants

- **Abidjan**
Monsieur N'CHO Kouaoh Vincent, Vice-Gouverneur
Monsieur YORO Louis Martial, Assistant principal du Directeur Général des services administratifs
- **Abomey**
Monsieur GLELE AHANHANZO Blaise O., Maire d'Abomey
Monsieur KPAKPA Amoussou Bertin, Chef du Service de la Prospective, de la Planification et du Suivi-Evaluation des Projets Communaux
- **Communes et villes unies du Cameroun**
Monsieur HAMADOU Hamidou, Maire de Maroua 1er
- **Dakar**
Madame POUYE Ndeye Ndack, Directrice de la planification et du Développement durable
Monsieur SAKHO Ndiouga, Président de la Commission Aménagement urbain et développement durable
- **Niamey**
Monsieur SALOU DJATAOU Soumaila, Délégué spécial de la Ville de Niamey et 1^{er} Adjoint au Président de la Délégation spéciale
Monsieur GOUNGOUBANE Moumouni, Directeur général
- **Nouakchott**
Monsieur AHMED CHERIF Saleck, Directeur des études et des projets
- **Nyon**
Monsieur DEBOFFE Thomas, Délégué à l'énergie et développement durable
- **Ouagadougou**
Monsieur SAWADOGO Wendkieta Eric, Chef de service maîtrise d'œuvre sociale
Monsieur SAWADOGO Sidbewende Elie, Chargé de maîtrise d'œuvre sociale
- **Lausanne**
Monsieur DECOSTERD Denis, Conseiller de la Municipalité
Madame SAGNIERES Marie, Architecte-urbaniste
Madame BENEY Eva, Bureau du développement et des relations extérieures
- **Rabat**
Monsieur BOUABID Ali, Consultant - Gouvernance des territoires
Monsieur MERZABY Driss, Assistant
- **Sousse**
Madame CHABAANE MEHDoui Kaouther, Adjointe au Maire en charge de la Coopération Décentralisée
Monsieur MAMI Kamel, Représentant administratif du Cabinet du Maire
- **Tunis**
Madame TLILI Sana, Présidente du comité de propreté et de l'environnement de Tunis

3. Ouverture et cadrage

3.1 Ouverture de l'atelier

La première séance plénière s'est tenue le 28 octobre dans la grande salle de l'Hôtel de Ville avec en préambule, le discours du Vice-Président du Conseil communal, M. Ahmed El Motassadeq, qui a souhaité la bienvenue aux participant(e)s. Monsieur Abdelkrim Khatib, Directeur général des services, a ouvert l'atelier en rappelant que Marrakech est hôte de l'atelier de la Commission « Villes et Développement durable » de l'AIMF pour la seconde fois et que cet atelier marque les dix ans de cette Commission. M. Décosterd, Conseiller à la Municipalité de Lausanne, a remercié le travail de la Ville de Marrakech dans la préparation de l'atelier et dans la sélection de projets permettant de discuter de cas concrets.

3.2 Cadrage sur la participation à Marrakech

Monsieur Abdelkrim Khatib a présenté le Plan d'action communal de Marrakech (PAC), fixant pour six ans les orientations de développement pour le territoire de la commune. (Article 78, alinéa 1 et 2). Il a ensuite présenté la mise en œuvre de l'approche participative dans les projets du PAC et de l'INDH. Le PAC a fait l'objet d'une concertation auprès de 1200 participant-e-s à l'Hôtel de Ville et dans cinq mairies d'arrondissements (Médina, Annakhil, Sidi Youssef Ben Ali, Gueliz et Ménara).

Le Directeur de la Maison de l'élus a pu présenter son établissement, lequel s'occupe du renforcement des capacités des élus relevant des collectivités territoriales de Marrakech. Cet espace est dédié à la formation continue et aux stages de perfectionnement des élu(e)s et acteurs associatifs. La MEM est un établissement qui dépend de la Région de Marrakech-Safi. 251 collectivités territoriales y adhèrent, relevant de cette région qui regroupe 8 provinces (Al Haouz, Essaouira, Safi, Youssoufia, Chichaoua, Rehamna, El Kelaâ Sraghnas et Marrakech). Le renforcement des capacités de ces acteurs du développement est assuré grâce à des sessions de formation ou de stages. Cette structure a pris une dimension continentale puisqu'elle est partenaire de huit pays africains : le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, la Mauritanie, le Sénégal, etc.

M. Khatib a relevé les premières contraintes qui compliquent aujourd'hui la participation à Marrakech :

- Le temps d'un projet : La mise en œuvre d'un processus de participation exige que le projet s'étende sur un certain temps pour qu'il soit efficace.
- Les ressources budgétaires : L'engagement des acteurs de la société civile nécessite des mesures administratives lourdes et du temps pour les accomplir en vue des déblocages de fonds.
- La qualité de la participation : Il faut travailler avec des experts qui maîtrisent les enjeux et les défis liés aux ressources à mobiliser

3.2.1 Présentation sommaire de l'INDH

Cadre institutionnel : La démarche participative dans la gestion publique s'est renforcée et consolidée depuis le discours du Roi du 18.05.2005, lequel a donné naissance à l'INDH. Dans ce discours, le souverain a appelé « à adopter un plan d'action fondé sur les principes de bonne gouvernance, à savoir la responsabilité et la transparence, les règles de professionnalisme, la large participation des citoyens, l'intégration et la rationalisation des interventions des établissements et organismes publics, ainsi que le suivi et l'évaluation permanente des réalisations ». La majorité des projets visités lors de l'atelier de Marrakech s'inscrivent dans ce programme.

3.2.2 Réflexions et questionnements

De premières réflexions ont émergé, guidant les débats des jours suivants. Nous pouvons mentionner notamment les thématiques suivantes :

- La manière dont les participants sont identifiés, puis sélectionnés pour participer aux démarches participatives ;
- Les risques liés à la discrimination de certains groupes par rapport à d'autres ;
- Les modes d'arbitrage pendant les processus ;
- Les temps des projets et des planifications stratégiques par rapport au temps du mandat du Conseil des élus (par exemple les 6 ans de vie du PAC) ;
- Le lien entre entité (conseils citoyens) et partis politiques ;
- Les cadres formels de la participation ;
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation des processus participatifs ;
- Les limites des processus ;
- L'implication d'experts pour adresser des questions spécifiques et techniques sur la mobilité, la programmation, la nature, etc. ;
- La transposition de démarches dans le cas d'habitats spontanés.

3.3 Evaluation et processus type

Une grille d'analyse a été proposée afin de guider les réflexions des groupes pendant les visites. Cette grille permet de questionner à chaque phase de projet (du diagnostic à l'évaluation), les raisons, les acteurs et les moyens de la participation. L'objectif est de permettre de décortiquer le processus pour identifier et analyser les moments-clés et ainsi d'en tirer des leçons utiles par la suite ou sur d'autres projets. Une présentation de deux processus participatifs intégrés à des processus de projets de nouveaux quartiers en Suisse ont permis d'expliquer le fonctionnement de la grille d'analyse.

3.4 Synthèse des réflexions de la matinée

3.4.1 Approches et démarches

Il n'y a pas une manière de faire de la participation, mais autant d'approches participatives que de personnes capables de les imaginer. Il s'agit avant tout de faire preuve de créativité et de constamment se réinventer.

Dans le cas de nouvelles villes et nouveaux quartiers, la participation en amont permet de passer d'une logique de lieux d'habitat, à une logique de lieux de vie.

La réussite d'un projet n'est pas conditionnée par son approche participative. Les enjeux de la démarche et les enjeux du projet sont des éléments à distinguer clairement.

Les règles du jeu (marge de manœuvre, part de décision pour les représentants de la société civile) doivent être clairement édictées pour éviter des conflits ultérieurs sur la prise en compte ou non des propositions.

Parmi les différents niveaux de participation (de l'information à la co-décision), il n'y en a pas un meilleur que l'autre a priori. L'information est déjà un préalable indispensable pour ensuite embrayer sur d'autres modes de participation.

3.4.2 Participation et démocratie

Il s'agit de ne pas confondre démarches participatives et démocratie participative. La démocratie participative est une forme de partage de l'exercice du pouvoir, qui peut notamment motiver la mise

en place de démarches participatives dans le cadre de projets urbains. Les démarches participatives ne sont qu'une expression de la démocratie dans le sens qu'elles n'impliquent que des échantillons de la population dans des processus de projets.

Le mode de participation est influencé et construit en fonction de l'historique des rapports entre Etat et société civile. Les pays francophones offrent un kaléidoscope de rapports différents. Pour des raisons culturelles historiques, le Maroc est fortement influencé par la France, soit par une logique de démarches descendantes.

Au Maroc, le dispositif participatif le plus innovant et le plus avancé reste sans doute l'INDH qui a institué pour la première fois la consultation des populations.

On observe aussi que les mouvements sociaux à l'œuvre à travers le monde, disent quelque chose de la défiance envers les mécanismes classiques de la démocratie représentative. Cette vague qui traverse le monde entier confirme l'exigence citoyenne de formes de participation en-dehors des rendez-vous électoraux.

Il s'agit de faire preuve d'humilité car personne n'a de solution à tous les problèmes. Une posture d'écoute transversale est nécessaire dans le but d'une démocratie cohérente et continue à travers les mandats. La mise en œuvre de démarches participatives dans le cadre de projet en constitue un volet.

Des plateformes physiques et virtuelles sont utiles pour échanger sur les bonnes pratiques.

4. Etude de cas

Les participants à l'atelier ont été invités à se répartir entre les deux projets de l'après-midi. Des représentants de la Municipalité de Marrakech ainsi que les porteurs des projets présentés ont accompagné les membres de la Commission lors des présentations et visites. Le lendemain, l'exercice a été réitéré selon les mêmes modalités. Les visites ont eu lieu mardi après-midi et mercredi matin.

4.1 Etude de cas 1 : Projet de requalification du quartier El Mellah, dans la médina, cas de la place Kzadria et centre multidisciplinaire Mansour Dahbi

4.1.1 Projet de requalification du quartier El Mellah

La médina de Marrakech possède une surface de 600 ha environ et est entourée de 19 km de remparts avec une dizaine de portes et abrite plusieurs monuments, tels que des mosquées, des jardins, des palais et notamment le quartier El Mellah de 18 ha marqué par une population jeune et modeste. Datant de l'époque saâdienne, la population juive de la ville fut rassemblée dès 1558 sous le règne du sultan Saâdien Moulay Abdallah.

Un grand projet de restauration a couvert 721 maisons, 65 maisons étant été considérées comme insalubres, 33 comme en ruines ou abandonnées. Le statut foncier du sol appartient à l'Etat sous forme d'usage dit « Zina ».

La population actuelle est d'un niveau d'instruction modeste et composée essentiellement de jeunes. La dimension sociale est importante dans ce contexte avec des ménages paupérisés et des déficits flagrants en équipements. L'activité économique est majoritairement artisanale et traditionnelle. Au cœur du quartier, des propriétaires ont reconverti leur fnidka en entrepôt pour la conservation et la commercialisation des herbes médicinales et plantes aromatiques, voire les céréales.

D'importants travaux de restauration ont été effectués dans les maisons en ruines et autres équipements abandonnés. Les enquêtes suivantes ont été menées pour identifier les besoins des populations : « l'enquête ménage, l'enquête des commerçants et l'enquête des associations existantes ». Suite à ces enquêtes, des décisions ont été prises, influençant les projets et leurs gestions.

Il a notamment été décidé de maintenir le commerce pendant les travaux, ainsi que d'adapter la taille des anciens auvents qui ne correspondaient plus aux besoins des commerçants.

La place Kzadria (des ferblantiers) est un exemple d'espace public requalifié dans le quartier. Des constructions ont été démolies pour retrouver la place dans son intégralité. Un rempart existant abritera un musée encore non achevé. C'est le ministère de la culture qui s'occupera du fonctionnement de ce musée. La place Kzadria s'est vue équipée d'aménagements (lampadaires, plantations, bancs, bornes de sécurité des usagers et des piétons et deux bornes d'information). Une installation vidéo-mapping pour l'animation de cette place pendant les week-ends et les jours fériés a été mise en place. Depuis ces aménagements, les prix des fonds de commerce ont augmenté de manière vertigineuse. Un travail participatif a aussi été mené sur les circuits touristiques dans la médina.

4.1.2 Lions club les Oliviers de Marrakech

Une convention a été signée en novembre 2008 entre le Lions club des Oliviers et la Municipalité de Marrakech pour l'occupation du pavillon du Lycée Mansour Dahbi par le « Centre social de qualification professionnelle des jeunes ». Le Lions club des Oliviers gère ce centre qui accueille 120 à 200 bénéficiaires par an.

Leurs activités sont les suivantes :

- Actions pédagogiques et animation d'une classe préscolaire d'une vingtaine d'enfants en bas âges des quartiers limitrophes, etc.
- Apprentissages pratiques et théoriques des jeunes filles et garçons en abandon scolaire, dans les métiers de la restauration, couture, coiffure, etc.
- Organisation de plusieurs caravanes médicales de dépistage de maladies comme le glaucome ou le diabète dans le quartier ou dans la ville.
- Organisation d'autres activités à caractère pédagogique destinées à un public plus large (fournitures scolaires, aménagement de bibliothèque, etc.).

4.2 Etude de cas 2 : Centre social pour femme et enfant du quartier Sidi Youssef Ben Ali

Le centre pour la femme et l'enfant est un centre d'accueil de la petite enfance et de formation professionnelle géré par deux associations :

- Elamane, dont l'objectif général est le renforcement des capacités économiques, sociales et éducatives des femmes.
- Ennassr al Hassani, dont l'objectif est d'aider les personnes en situation de handicap sous formes matérielle, de formation (recyclage, jardinage, travaux manuels, etc.) et de soutien.

Ces deux associations gèrent en commun un centre qui accueille des personnes en situation de vulnérabilité, handicapées ou non, et leur offre un encadrement et une formation. Un accompagnement préscolaire est proposé aux jeunes enfants. De jeunes adultes n'ayant pas pu suivre un parcours scolaire normal peuvent suivre une formation. L'objectif est de leur permettre en quelques mois d'apprendre les bases d'un métier (cuisine, coiffure, couture, etc.) et de créer des opportunités de stage en entreprise (en particulier dans l'hôtellerie).

L'infrastructure dans laquelle ces associations exercent est mise à disposition par la Commune de Marrakech, dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Les charges sont couvertes par la municipalité. Cependant, l'ensemble de la gestion est prise en charge par les deux associations qui se sont vues attribuer le bâtiment suite à un appel à projets.

Les associations se financent principalement grâce aux cotisations mensuelles de leurs bénéficiaires. Certains bénéficiaires manquant de moyens sont parrainés. Une autre source de financement réside dans la vente des produits manufacturés par les bénéficiaires (artisanat de toutes sortes). La nécessité de gagner en visibilité afin d'intéresser un plus large public se fait sentir. Ainsi les associations cherchent à pouvoir utiliser une partie d'espace extérieur comme espace de vente, ce qui ne leur a pas encore été accordé par la municipalité.

Des collaborations avec d'autres associations locales et internationales leur offrent la possibilité de monter des projets communs et de recevoir du matériel indispensable au montage de certaines formations (animation radio, assistance dentaire, etc.).

Afin de mieux répondre aux attentes des bénéficiaires, les associations ont consulté les habitants du quartier ainsi que les bénéficiaires à l'aide d'un questionnaire d'évaluation. Ceux-ci ont ainsi pu faire part de leurs satisfactions et besoins. Suite à cet exercice, différentes adaptations ont été mises en place : de nouvelles formations répondant à la demande ont ouvert ou vont l'être dans les prochains mois : confection de snacks, assistance de crèche, assistance médicale, assistance dentaire. Des uniformes ont été demandés afin de différencier les bénéficiaires des différentes formations. Ceci est en train d'être mis en place. Des réunions avec les bénéficiaires ont lieu une fois par mois dans un souci de dialogue constant et de réactivité.

4.3 Etude de cas 3 : Salle fédérale de gymnastique au pôle citoyen de M'Hamid à Ménara

Le pôle citoyen de Ménara est un ensemble d'équipements publics (bibliothèque, salle omnisport, salle de gymnastique, piscine, salle de congrès, club féminin, etc.). Ce projet s'insère dans le programme royal « cité du renouveau permanent ». Le programme général du pôle citoyen a été déterminé suite à une série d'ateliers avec des associations, considérées comme médiatrices de la population. La commune a choisi dans les propositions, des programmes phares et a décidé d'implanter ce programme dans une région extrêmement peuplée et populaire, M'Hamid, sur un terrain majoritairement vierge et en mains communales.

Aujourd'hui, les bâtiments sont sortis de terre et le premier à être fonctionnel est la salle de gymnastique que nous avons visitée. Les aménagements extérieurs sont en cours. L'animation des jardins publics est sur le point de faire l'objet de conventions spécifiques avec des associations.

La salle de gymnastique de M'Hamid est une initiative unique en son genre. La majorité du temps, les salles de sport sont omnisports. C'est ainsi la première fois qu'une salle est entièrement dédiée à un sport à Marrakech. Celle-ci a accueilli les championnats arabes du Maroc et du monde de gymnastique. Elle accueille différents clubs qui forment des gymnastes de 4 à 14 ans.

Une convention entre la Fédération royale de gymnastique et la Commune de Marrakech a été signée afin d'attribuer la gestion de la salle à la fédération. Des problèmes de gestion avaient été identifiés préalablement lorsque les clubs devaient s'autogérer. L'implication de la fédération a permis de résoudre ces problèmes.

Le développement du bâtiment, de son organisation et de sa conformité aux normes internationales a été décidé en concertation avec les clubs, les architectes et les fournisseurs d'équipements Gymnova. Des portes ouvertes sont organisées pour le recrutement. Au travers des établissements scolaires, les entraîneurs sont chargés d'identifier les talents qui rejoindront les clubs.

L'assemblée générale rassemble des représentants des 12 clubs utilisateurs de la salle, ainsi que le président de la fédération. La fédération accorde des financements aux clubs et leurs fournit des équipements pour les locaux sur la base des performances des clubs.

Un rapport d'activités basé sur les discussions en assemblée générale et signé par le président de la fédération fait remonter l'état des activités et les requêtes tous les trois mois.

4.4 Etude de cas 4 : Centre de formation et de qualification dans les métiers de l'artisanat Marrakech

Le centre est en fonction depuis 7 ans et a été inauguré par le Roi le 7 novembre 2012. C'est un espace de formation, de promotion de produits et d'insertion des apprenti(e)s avec l'aide de l'ANAPEC avec beaucoup de salles de formation théorique et ateliers de métiers actifs, ainsi que des espaces d'animation et d'administration. Le centre est soutenu par la Fondation Mohamed V pour la solidarité, les départements de la Formation professionnelle et de l'artisanat, ainsi que les Conseils territoriaux de la Région de Marrakech-Safi.

Les missions du centre couvrent la formation, l'accompagnement, l'insertion des apprenti(e)s et la promotion des produits de l'artisanat, ainsi que la promotion du partenariat de ce secteur.

Entre 2013 et 2017, près de 2.400 apprenti-e-s ont été formé-e-s. Pour la période 2018-2022, l'objectif est de former 3.500 autres bénéficiaires à raison de 800 apprenti-e-s par an.

De nombreuses conventions de coopération ont été établies avec des fondations, universités, écoles professionnelles, établissements publics, des coopératives et des associations. Le centre est cogéré par une association de 30 formateurs qui ont d'ailleurs bénéficié de formations dans le centre.

Le centre permet de profiter du savoir des artisans porteurs et transmetteurs de pratiques ancestrales. La valorisation de leur savoir au travers de ce centre permet de sauvegarder des métiers tout en donnant des perspectives d'avenir aux jeunes.

5. Synthèse et conclusions

5.1 Observations transversales

Les trois jours de l'atelier de Marrakech ont donné l'occasion aux membres de la Commission de découvrir quatre projets phares, sélectionnés pour les aspects participatifs par la ville de Marrakech. Les présentations et visites ont permis à chacun d'apprécier la qualité du projet en soi, le processus de planification général dans lequel il s'est inséré ainsi que les outils propres mis en place pour garantir l'échange entre autorités et société civile. Sans chercher à être exhaustifs, en voici quelques exemples : Après des années de gestion, une forte demande et une grande indépendance, les deux associations porteuses du **centre pour la femme et l'enfant à Sidi Youssef Ben Ali** ont ressenti le besoin de mener une évaluation auprès des bénéficiaires et employés. Leurs propositions ont permis d'ouvrir de nouvelles filières adaptées aux besoins.

Les commerçants de la **place Kzadria**, dans le cadre de **son réaménagement**, ont été impliqués au moment où leur expertise d'usage s'est avérée nécessaire, notamment pour les aménagements intérieurs des boutiques et pour les devantures des magasins.

La salle fédérale de gymnastique au pôle citoyen de M'Hamid à Ménara fait l'objet de concertation constante entre la fédération et les clubs, pendant les assemblées générales et les résultats de ces concertations sont reversés au rapport d'activité trimestriel rendu à la municipalité. Un appel à candidatures a aussi été mis en place auprès d'associations pour l'animation des jardins publics du pôle citoyen.

Le centre de formation des métiers de l'artisanat implique de manière particulière les enseignants dans la création des programmes de cours, de manière adaptée aux besoins des bénéficiaires selon leurs niveaux d'éducation.

À travers ces aperçus, ce sont autant de démarches qui ont vocation à servir d'exemples pour des projets futurs. Ce sont des démonstrations qui prouvent qu'impliquer les citoyens ou des

représentants de la société civile face à un enjeu concret est la clé pour une meilleure acceptation des projets et surtout des projets enrichis par une réponse réellement adaptée aux besoins.

Deux leçons majeures émergent de ces observations :

- L'analyse des expériences passées afin d'identifier celles qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés au départ est nécessaire pour tirer des enseignements concrets. Cette analyse peut se faire à travers différents outils, la grille d'analyse proposée en début d'atelier peut être un point de départ parmi d'autres.
- La participation est un champ encore peu exploré, ainsi il est nécessaire de penser en amont la démarche afin de se donner tous les moyens possibles d'impliquer les citoyens au bon moment, de manière ajustée, dans le but donner du sens à leur participation.

5.2 Remarques générales issues des débats

Les initiatives présentées constituent une réussite en termes de renforcement des capacités de populations précaires, l'écueil réside dans la valorisation des prestations et produits suite aux formations dispensées. La commune pourrait avoir un rôle à jouer en tant que consommatrice ou pourrait faire le relais en termes de communication.

L'engagement des citoyens directement (et non à travers les associations) est particulièrement complexe et demande un investissement en temps d'autant plus long. L'implication de catégories sociales vulnérables complexifie d'autant plus les démarches.

Les associations représentant la société civile dans les projets peuvent être considérées comme des ressources par les autorités. Ce sont des acteurs-clés qui connaissent extrêmement bien leurs quartiers et qui peuvent être mobilisés dans le cadre de processus participatifs dans des phases de diagnostic notamment.

Les expériences concrètes dans d'autres villes membres de la commission (Dakar, Abomey, Niamey, etc.) pourraient constituer une base pour poursuivre le partage d'expériences. En effet, le champ des démarches participatives est vaste et beaucoup de démarches sont en cours.

Les expériences découvertes lors des visites ont inspiré les participants et certains envisagent des partenariats

5.3 Synthèse

L'objectif de l'Atelier de Marrakech a été de saisir les différentes formes que pouvait prendre la dimension participative dans les projets.

L'ensemble des projets visités s'intègrent au sein de démarches de planification supérieure avec des processus propres, intégrant aussi des composantes de participation. Le projet de « requalification du quartier El Mellah » est inscrit au plan de développement urbain de la ville et constitue le processus général dans lequel s'intègre l'aménagement de la place Kzadria. Les démarches s'imbriquent donc en fonction des niveaux de participation et ne peuvent pas être considérées de manière indépendante. La participation est généralement la plus présente dans les phases de diagnostic au niveau des planifications supérieures et nourrit les projets qui viennent ultérieurement.

L'approche participative au Maroc met en présence les services de l'État, les collectivités et les associations de la société civile. Les démarches sont généralement impulsées par l'État. Celui-ci est initiateur et ses représentants sont nombreux. Ainsi il est important de favoriser les démarches portées directement par les ONG même si elles sont à l'heure actuelle peu présentes au Maroc.

La participation peut se planifier, mais peut aussi se matérialiser par une attitude d'écoute et d'échange dans l'implémentation des projets. Ainsi, même suite à la réalisation d'un projet, la capacité

d'adaptation grâce à des enquêtes auprès des usagers permet de répondre au mieux à leurs préoccupations même en fin de processus. Ces moments in situ et non planifiés en amont permettent d'embrayer et de maintenir le dialogue entre usagers et autorités.

Le problème du temps de la participation a été soulevé, mais vaut-il mieux se précipiter sans consulter ou prendre le temps d'adapter les projets et de construire le dialogue afin d'aboutir aux meilleures solutions possibles ? Il s'agit de convaincre les responsables politiques que ce temps est nécessaire.

L'expertise d'usage est complémentaire aux expertises techniques, il est important de reconnaître que les autorités ne peuvent pas tout savoir, et doivent faire preuve de modestie, en Suisse, au Maroc, et partout ailleurs.

6. Suite des travaux de la Commission

6.1 Bilan de l'atelier

Le travail accompli par l'ensemble des organisateur-trice-s est salué.

Cet atelier a été l'occasion de constater qu'énormément d'expériences sont en cours et que de nombreuses questions restent ouvertes.

M. Décosterd propose de prolonger le travail sur la participation pour le prochain atelier de la commission, de manière plus spécifique sur les outils et processus.

6.2 Gestion de la commission « villes et développement durable »

M. Décosterd annonce des changements dans la conduite des travaux de la commission. Cette mission sera reprise dès 2020 par Mme Mélanie Duparc.

Depuis 10 ans, le travail de la commission est très apprécié par l'association.

Plusieurs membres de la commission ont fait part de la volonté de créer une plateforme d'échanges afin d'entretenir les relations entre les membres et de faciliter la communication.

6.3 Atelier 2020

Plusieurs villes ont annoncé leur candidature pour l'accueil de l'atelier de l'année prochaine. Il s'agit pour l'heure de Niamey, Sousse et Abomey.

Lausanne, le 15 novembre 2019



Commission « Villes et développement durable » de l'AIMF

Atelier de Marrakech

29-31 octobre 2019

Les démarches participatives

Programme et termes de référence

Préambule

La Commission « Villes et développement durable » de l'AIMF

Depuis 2008, la Ville de Lausanne préside la Commission « Villes et Développement durable »¹ de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)². L'objectif général de la Commission est de favoriser au sein de l'AIMF l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement. Cette Commission représente pour chacun de ses membres une occasion de réfléchir à ses propres pratiques, de partager le savoir-faire qui se trouve dans les divers services de son administration et de découvrir d'autres usages et cultures.

Pour encourager et soutenir les villes qui se lancent dans une démarche de développement durable, la Commission se pose comme un facilitateur en réunissant élus, techniciens et experts d'horizons différents pour leur permettre de développer un dialogue autour des enjeux de la ville. La Commission se réunit régulièrement pour échanger autour d'un thème urbain et décider des lignes à développer dans son programme.

En 2016, la Commission a pris une nouvelle orientation puisqu'elle a décidé de suivre les villes membres signataires de la Convention des Maires en Afrique Subsaharienne (COM-SSA) bénéficiant du financement de la Commission européenne pour une durée de trois ans. Les projets de ces villes qui sont soutenus par la Commission européenne visent à assurer aux populations l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne, ainsi que de s'adapter aux effets du changement climatique. Ces villes sont Abomey et Bohicon, Dakar, Lubumbashi et Nouakchott. La Commission suivra ces villes dans la mise en œuvre de leur projet, ce qui permettra aux autres villes membres de bénéficier de l'expérience acquise dans ces «laboratoires vivants».

Les ateliers de la Commission sont des éléments importants du travail de la Commission car ils permettent de mettre en présence des participants aux profils et aux compétences complémentaires. Avec l'appui d'experts, les débats permettent de confronter des réalités différentes et de mutualiser les expériences des uns et des autres.

¹ La Commission « Villes et développement durable » : <http://www.lausanne.ch/thematiques/developpement-durable/reseaux/lausanne-aimf.html>

² AIMF : <http://aimf.asso.fr>

Participant·e·s

- **Abidjan**
Monsieur N'CHO Kouaoh Vincent, Vice-Gouverneur
Monsieur YORO Louis Martial, Assistant principal du Directeur Général des services administratifs
- **Abomey**
Monsieur GLELE AHANHANZO Blaise O., Maire d'Abomey
Monsieur KPAKPA Amoussou Bertin, Chef du Service de la Prospective, de la Planification et du Suivi-Evaluation des Projets Communaux
- **Communes et villes unies du Cameroun**
Monsieur HAMADOU Hamidou, Maire de Maroua 1er
- **Dakar**
Madame POUYE Ndeye Ndack, Directrice de la planification et du Développement durable
Monsieur SAKHO Ndiouga, Président de la Commission Aménagement urbain et développement durable
- **Niamey**
Monsieur SALOU DJATAOU Soumaila, Délégué spécial de la Ville de Niamey et 1^{er} Adjoint au Président de la Délégation spéciale
Monsieur GOUNGOUBANE Moumouni, Directeur général
- **Nouakchott**
Monsieur AHMED CHERIF Saleck, Directeur des études et des projets
- **Nyon**
Monsieur DEBOFFE Thomas, Délégué à l'énergie et développement durable
- **Ouagadougou**
Monsieur SAWADOGO Wendkieta Eric, Chef de service maîtrise d'œuvre sociale
Monsieur SAWADOGO Sidbewende Elie, Chargé de maîtrise d'œuvre sociale
- **Lausanne**
Monsieur DECOSTERD Denis, Conseiller de la Municipalité
Madame SAGNIERES Marie, Architecte-urbaniste
Madame BENEY Eva, Bureau du développement et des relations extérieures
- **Rabat**
Monsieur BOUABID Ali, Consultant - Gouvernance des territoires
Monsieur MERZABY Driss, Assistant
- **Sousse**
Madame CHABAANE MEHDoui Kaouther, Adjointe au Maire en charge de la Coopération Décentralisée
Monsieur MAMI Kamel, Représentant administratif du Cabinet du Maire
- **Tunis**
Madame TLILI Sana, Présidente du comité de propreté et de l'environnement de Tunis
- **Union des communes du Zou**
Monsieur ATROKPO Luc, Président de l'UCOZ

Programme

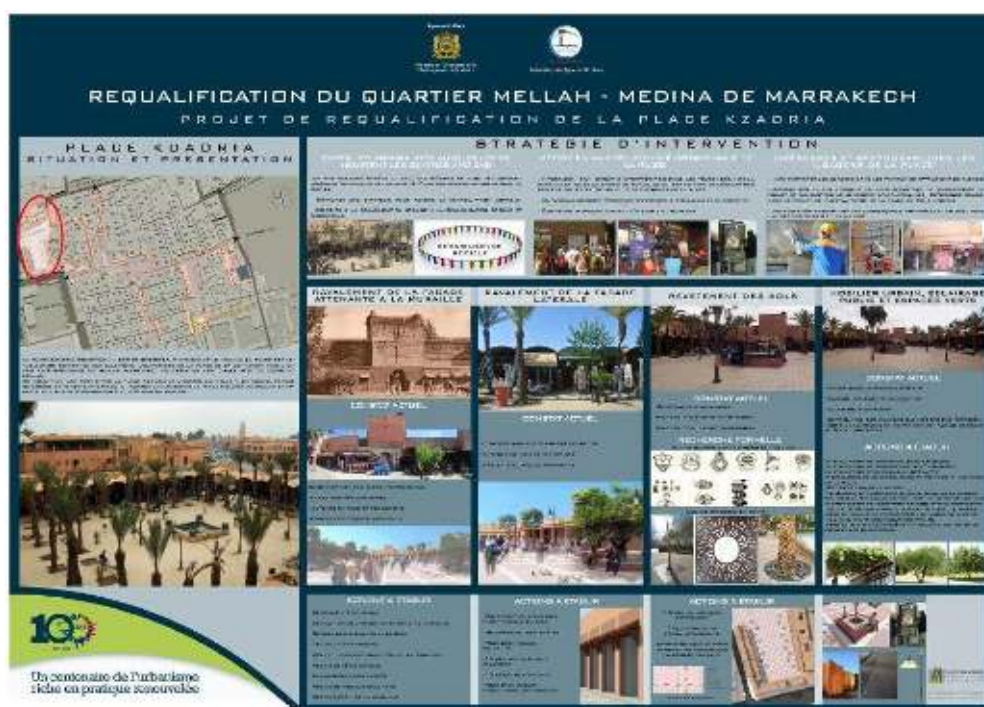
		Intervenant.e.s	Lieu
Lundi 28.10			
Après-midi	Arrivées à Marrakech		
Soir	<i>Repas</i>		Villa Janna
<hr/>			
Mardi 29.10			
8 :15	Départ de la Villa Janna		
9 :00	Ouverture de l'atelier : introduction et déroulement de l'atelier		Hôtel de Ville
9 :15	Présentation de la Ville de Marrakech en termes de participation dans le cadre des projets urbains	M. Abdelkrim KHATIB	
10 :00	<i>Pause-café</i>		
10 :15	Démarches participatives dans le cadre de projets urbains en Suisse : outils et processus	Mme Marie SAGNIERES	
10 :45	Cadrage sur la participation au Maroc	M. Ali BOUABID	
11 :15	Atelier « co-construction d'un portrait-robot de la participation » : mise en place d'une boîte à outils et d'un processus-type pour l'analyse	En plénière	
12 :30	<i>Repas</i>		
14 :00	Division en 2 groupes : présentation et visite d'une étude de cas		
	Projet 1 : Quartier El Mellah et Place Kzadria Centre multidisciplinaire Mansour Dahbi		Hay Es- Salaam Médina
	Projet 2 : Complexe social pour la femme et l'enfant		Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali
17 :00	Retour à la Villa Janna		
19 :00	<i>Dîner- spectacle, soirée officielle</i>		En ville

Mercredi 30.10			
9 :00	Mise en commun, analyse et leçons des projets 1 et 2	En plénière	Villa Janna
10 :00	Division en 2 groupes : présentation et visite d'une étude de cas		
	Projet 3 : Terrain de proximité Salle couverte de Jambaze au pôle citoyen de M'Hamid		Arrondissement de Ménara
	Projets 4 : Centre de formation et de qualification dans les métiers de l'artisanat		Arrondissement Médina, Quartier Kbour Chou
13 :30	<i>Repas</i>		
15 :00	Visite guidée en bus de la Ville nouvelle		
17 :30	Mise en commun, analyse et leçons des projets 3 et 4		
19 :00	<i>Dîner et soirée astronomique</i>		Villa Janna

Jeudi 31.10			
8 :15	Départ de la Villa Janna		
9 :00	Analyse transversale et synthèse des résultats de l'atelier	En plénière	
11 :00	<i>Pause-café</i>		Hôtel de Ville
11 :30	Clôture de l'atelier	M. le Maire	
12 :30	<i>Repas</i>		
Après-midi	Libre		

Les projets

Projet 1 : Quartier El Mellah et Place Kzadria



Projet 1 (suite) : Centre multidisciplinaire Mansour Dahbi

Lieu	Hay Es-Salaam Médina
Population cible	Enfants, jeunesse, femme
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration sociale de ces catégories - Formation professionnelle (coiffure, hôtellerie, informatique jeunesse) - Alphabétisation - Assurer l'enseignement primaire des enfants
Aide financière pour la gestion du centre	200'000/ an
Suivi et évaluation	Initiative nationale pour le développement humain
Gestion	Association Lions Clubs Les Oliviers, Clubs et Amicales de la Mairie d'arrondissement, Direction du complexe : Mme Nadia BOUZIDI

Projet 2 : Complexe sociale pour la femme et l'enfant de Sidi Youssef Ben Ali

Lieu	Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali
Population cible	Femme, fille, garçon
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'intégration socioprofessionnelle de la femme - Amélioration des conditions de vie - Assurer l'enseignement primaire des enfants - Qualification des personnes à besoins spécifiques
Coûts global	1.6 Mdh
Cote part de la commune (équipement)	600'000 dh
Travaux, construction	1 Mdh
Gestion	Association El Amane, Association Ennhasser El Hassani pour les handicapés, Clubs et Amicales de la Mairie d'arrondissement Direction du complexe : Mme Halima OULAMI

Projet 3 : Terrain de proximité	
Lieu	Arrondissement Ménara
Composantes du bâtiment	- Terrain de rugby - 600 places spectateurs - Estrades - Vestiaires - Salle de réunion - Bloc administratif - Magasin
Coût	18, 8 Mdh
Partenaire (INDH)	7,5 Mdh
Cote part de la commune (CAS ILDH)	7,8 Mdh
Gestion	Associations et Clubs
Suivi et contrôle	Ministère de la jeunesse et du sport

Projet 3 (suite) : Salle couverte de Jambaze au pôle citoyen de M'Hamid	
Lieu	Arrondissement Ménara, pôle citoyen de M'Hamid
Objectif	- Animation sportive / enfant et jeunesse
Coût	18, 3 Mdh
Partenaire (INDH)	11,5 Mdh
Cote part de la commune (CAS ILDH)	6,78 Mdh
Gestion	Fédération royale marocaine de gymnastique, Président de la Fédération : M. Abdessadek BITARI, les Associations, les Amicales et les Clubs de la Mairie d'arrondissement œuvrant dans l'action culturelle sportive
Suivi et contrôle	Ministère de la jeunesse et du sport

Projet 4 : Centre de formation et de qualification dans les métiers de l'artisanat	
Lieu	Arrondissement Médina, Quartier Kbour Chou
Objectifs	- Protection et valorisation de la créativité artisanale - Qualification, encadrement et aide des jeunes artisans - Amélioration des conditions de vie des artisans
Gestion	Fondation Mohamed V pour la solidarité, Direction du centre, Associations œuvrant dans le domaine de l'artisanat
Suivi et contrôle	Ministère de l'artisanat, Ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle

Termes de référence

La participation est depuis quelques dizaines d'années sur les lèvres de tous les acteurs de la fabrique de la ville. Les motivations peuvent émaner de la société civile désireuse de s'impliquer et d'avoir davantage de pouvoir d'agir dans leur quartier ou leur ville. Elles peuvent aussi provenir des décideurs cherchant l'adhésion des citoyen-ne-s à un projet spécifique. Cette forte demande a fait se multiplier les expériences, mais leur diversité autant en termes de formes que de qualité ne garantit pourtant pas toujours une réponse adéquate aux attentes de la société civile et des autorités. Ainsi, l'analyse des démarches dans un objectif d'apprentissage et de capitalisation s'avère nécessaire.

Marrakech est une ville qui depuis de nombreuses années recourt à la participation dans le cadre de ses projets. L'atelier se propose d'étudier une diversité de projets ayant intégré la dimension participative, afin d'y porter un regard neuf et d'en tirer des leçons.

Les participant-e-s auront l'occasion de visiter et d'analyser quatre projets aux thématiques, objectifs et parties prenantes variées. Le but de la démarche est de découvrir et comparer ces expériences, d'en tirer des enseignements concrets, et d'aboutir à des propositions d'outils d'évaluation et de mise en œuvre.

Ces démarches seront analysées de manière quantitative (personnes impliquées, impactées, budgets, durée, etc.) et qualitative (qualité du processus, implication des participant-e-s, résultats, etc.), en s'appuyant notamment sur les caractéristiques suivantes :

Particularités du projet :

- **Dans quel type de projet s'insère la démarche participative ?** par ex. : Aménagement d'espaces publics, réaménagement de quartiers précaires, projet de développement, etc.
- **Quels sont les acteurs à l'origine du projet et avec quel partage des rôles ?**
- **À quel moment du processus la démarche participative est-elle mise en place, sous quelle forme et quels en sont les animateurs ?** par ex. : diagnostic, concept, affinage thématique, préfiguration, aménagements-tests, etc.
- **À partir de cette mise en place, y a-t-il un suivi avec les groupes mobilisés, de quelle manière ?**
- **Qui sont les groupes mobilisés, pour quelle raison et selon quelles modalités ?** par ex. : enfants, focus groups, associations, habitant-e-s, citoyen-ne-s au sens large, etc.
- **Quels sont les moyens et outils mis en place et dans quel but ?** par ex. : cartes mentales, cartographie participative, post-it, maquettes, construction, balades exploratoires, budget participatif, exposition, forum ouvert, etc.

Situation sur le spectre des démarches participatives :

- **Information** : conférence, table ronde, expo, visite, etc.
- **Consultation** : questionnaires, débats, micro-trottoir, sondage, etc. (en ligne, dans l'espace public, sur invitation, etc.)
- **Concertation** : ateliers de travail, intégration dans les processus de concours, élaboration de cahiers des charges, etc.
- **Co-décision** : budgets participatifs, contrats de quartier, chantiers ouverts, aménagements temporaires, etc.

Objectifs de la démarche au sein du projet :

- Nourrir les cahiers des charges et projets
- Faire émerger un sentiment d'appartenance et renforcer le pouvoir d'agir
- Éviter les conflits et les oppositions
- Nourrir l'imaginaire collectif, construire un narratif collectif, etc.
- Informer
- Mobiliser, etc.

Contacts

En cas de problème ou d'urgence, vous pouvez contacter :

Mme Eva Beney :
+41 79 882 86 24

M. Denis Décosterd :
+41 79 478 39 71

Lausanne, le 24 octobre 2019

GRILLE D'ANALYSE DU PROJET :

PHASES DU PROJET PARTICIPATION	I	II	III	IV	V	VI
	Ex: Cadrage, Diagnostic, ...	Ex: Explorations, Hypothèses, Cahier des charges, ...	Ex: Développement, Conception, ...	Ex: Tests, Essais, ...	Ex: Réalisation, Mise en service, ...	Ex: Evaluation, Capitalisation, Monitoring, ...
<p>Pourquoi ?</p> <p><i>Ex: A quels enjeux répond la participation à cette étape du projet? Quels en sont les objectifs ?</i></p>						
<p>Qui ?</p> <p><i>Ex: Qui sont les initiants de la démarche ? Qui porte le projet ? Qui est mobilisé, et pour quelles raisons?</i></p>						
<p>Comment ?</p> <p><i>Ex: Comment les participants sont-ils mobilisés? Où se trouve-t-on sur l'échelle de la participation ? Quels sont les moyens et outils mis en place ?</i></p>						
<p>Risques, points d'attention</p>						
<p>Opportunités, forces</p>						



Participants à l'atelier de la CVDD de l'AIMF à Marrakech 2019 - contacts

Ville	Pays		Nom	Prénom	Titre	Adresse mail	Téléphone portable
Abidjan	Côte d'Ivoire	Monsieur	N'CHO	Kouaoh Vincent	Vice-Gouverneur	nchovinko@yahoo.fr	+225 01 46 39 94
Abidjan	Côte d'Ivoire	Monsieur	YORO	Louis Martial	Assistant principal du Directeur Général des services administratifs	marchelolp@yahoo.fr	+225 41 29 78 62
Abomey	Bénin	Monsieur	GLELE AHANHANZO	Blaise O.	Maire d'Abomey	glele_blaise@yahoo.fr	+229 61 06 53 53
Abomey	Bénin	Monsieur	KPAKPA	Amoussou Bertin	Chef du Service de la Prospective, de la Planification et du Suivi-Evaluation des Projets Communaux	kpakpabertin71@gmail.com	+229 97 05 32 05
CVUC	Cameroun	Monsieur	HAMADOU	Hamidou	Maire de Maroua 1er	hamidoumai@yahoo.fr	+237 677 27 37 30
Dakar	Sénégal	Madame	POUYE	Ndeye Ndack	Directrice de la planification et du Développement durable	pouyend@yahoo.fr	+221 77 652 63 89
Dakar	Sénégal	Monsieur	SAKHO	Ndiouga	Président de la Commission Aménagement urbain et développement durable	ndiougancmisen@gmail.com ndiougat2820@gmail.com	+221 77 847 11 91
Lausanne	Suisse	Monsieur	DECOSTERD	Denis	Conseiller de la Municipalité	denis.decosterd@lausanne.ch	
Lausanne	Suisse	Madame	SAGNIERES	Marie	Architecte-urbaniste	m.sagnieres@urbaplan.ch	+41 79 429 41 47
Lausanne	Suisse	Madame	BENEY	Eva	Bureau du développement et des relations extérieures	eva.beney@lausanne.ch	+41 79 882 86 24
Marrakech	Maroc	Monsieur	KHATIB	Abdelkrim	Directeur Général des services	agenda21marrakech@yahoo.fr	+212 661 58 12 14
Niamey	Niger	Monsieur	SALOU DJATAOU	Soumaila	Délégué spécial de la Ville de Niamey et 1er Adjoint au Président de la Délégation spéciale de la Ville de Niamey	ssdjataou76@gmail.com	+227 96 89 28 54
Niamey	Niger	Monsieur	GOUNGOUBANE	Moumouni	Directeur général	goungoubane@yahoo.fr	+227 98 12 85 05
Nouakchott	Mauritanie	Monsieur	AHMED CHERIF	Saleck	Directeur des études et des projets	ouldmoulayes@yahoo.fr	+222 37 25 03 12
Nyon	Suisse	Monsieur	DEBOFFE	Thomas	Délégué à l'énergie et développement durable	thomas.deboffe@nyon.ch	+41 78 642 51 50
Ouagadougou	Burkina Faso	Monsieur	SAWADOGO	Wendkieta Eric	Chef de service maîtrise d'œuvre sociale	wendkieta7@gmail.com	+226 70 76 12 31
Ouagadougou	Burkina Faso	Monsieur	SAWADOGO	Sidbewende Elie	Chargé de maîtrise d'œuvre sociale	sawsidb@yahoo.fr	+226 70 70 16 79
Rabat	Maroc	Monsieur	BOUABID	Ali	Consultant - Gouvernance des territoires	alibouabid@hotmail.fr	
Rabat	Maroc	Monsieur	MERZABY	Driss	Assistant	d.merzaby@gmail.com	
Sousse	Tunisie	Madame	CHABAANE MEHDoui	Kaouther	Adjointe au Maire en charge de la Coopération Décentralisée	mehdouik@gmail.com	+216 21 40 00 33
Sousse	Tunisie	Monsieur	MAMI	Kamel	Représentant administratif du Cabinet du Maire	kamelmami@sousse.tn	+216 25 96 57 89
Tunis	Tunisie	Madame	TLILI	Sana	Présidente du comité de propreté et de l'environnement de Tunis	sanatlili20@gmail.com	+216 98 792 326